

Chargé(e) de mission Agriculture et Alimentation ARCHE Agglo

Contexte :

La Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo est un EPCI bi-départemental composé de 41 communes (21 en Drôme et 20 en Ardèche) qui regroupent 57 000 habitants, issue de la fusion de 3 EPCI en 2017. ARCHE Agglo est un territoire à dominante rurale : 40 % de superficie agricole et près de 650 exploitations avec une diversité de productions (arboriculture, viticulture, élevage, maraichage, grandes cultures) et un bassin de consommation important dans la vallée du Rhône. Forte de ce contexte, l'Agglo met en œuvre des projets pour favoriser une agriculture dynamique, respectueuse de son environnement, et productrice d'une alimentation de qualité.

Descriptif de l'emploi :

Au sein du pôle environnement, rattaché(e) au directeur du pôle, en lien avec les élus en charge de l'environnement, de la transition énergétique et écologique et de l'agriculture, le/la chargé(e) de mission s'appliquera à mettre en œuvre les orientations validées par les élus en matière de politique agricole sur le territoire de la collectivité.

Activités :

- Assistance, aide à la décision vis-à-vis des élus pour la mise en œuvre de la stratégie agricole
- Veille technique, réglementaire et financière dans le domaine agricole et environnemental
- Organisation et animation de partenariats avec les acteurs agricoles
- Conduite de projet et suivi d'études en lien avec les missions opérationnelles
- Gestion administrative, budgétaire et financière du service agriculture
- Information, communication, concertation auprès de publics divers (citoyens, agriculteurs, organismes et partenaires)

Les missions opérationnelles :

Objectif opérationnel n°1 : *Promouvoir l'activité économique agricole et les pratiques agro-écologiques*

- a) Favoriser l'installation et la transmission des exploitations agricoles :
 - Suivi du règlement d'aides à l'installation de la communauté d'agglomération, instruction des demandes d'aides, appui aux porteurs de projet.
 - Animation d'un groupe de travail sur l'installation et la transmission, déploiement de nouveaux partenariats avec les structures agricoles (Comité Local à l'Installation à remodeler).

- b) Promouvoir la transition agro-écologique, accompagner les changements de pratiques pour la préservation des milieux et l'adaptation aux changements climatiques :
 - Actions/projets pour limiter la pression pesticides et nitrates sur les milieux et favoriser la biodiversité sur les fermes. Exemples : diagnostic biodiversité à l'échelle de l'exploitation, dispositifs « Rencontres Infos Bio », étude sur l'adaptation des filières au changement climatique, etc.
 - Valorisation des espaces pastoraux : mise en œuvre d'un Plan Pastoral Territorial sur le territoire Nord Ardèche : suivi du diagnostic et lancement du COPIL en partenariat avec la chambre d'agriculture 07 et les EPCI voisins.
 - Valorisation agricole des déchets verts : structuration de la filière et des partenariats agricoles (répartition du broyat, analyses, conventions).
 - Participation à d'autres démarches transversales : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) d'Arche Agglo, Contrat de Transition Ecologique du département de l'Ardèche, Schéma d'irrigation Galaure-Drôme des Collines par le département de la Drôme, etc.

Objectif opérationnel n°2 : Conforter la stratégie alimentaire locale

- Appui à l'élaboration d'un diagnostic territorial et d'un programme d'action complet en vue de la labélisation Plan Alimentaire Territorial (PAT) auprès de la DRAAF.
 - Ingénierie financière : suivi des demandes de subvention, réponse aux appels à projets (Plan National Alimentation), identification de nouveaux financeurs pour le PAT.
 - Structurer et animer la gouvernance du futur PAT au sein d'un comité de pilotage composé d'élus et des partenaires externes.
- a) L'approvisionnement bio et local dans la restauration collective :
- Accompagner les communes volontaires sur l'évolution de la restauration scolaire : suivi individualisé, organisation de temps collectifs, partenariat avec des structures locales expertes sur l'approvisionnement bio et local, opérations sur la réduction du gaspillage alimentaire.
 - Structuration du débouché de la restauration collective.
 - Essaimage de la démarche à d'autres établissements.
- b) La promotion et le développement des circuits courts :
- Valoriser les productions agricoles locales : diffusion et mises à jour du carnet des producteurs locaux en vente directe et circuits courts.
 - Appui à la structuration de filières en circuits courts.
- c) La sensibilisation à une alimentation saine, locale et durable.
- Piloter la campagne pédagogique « du champ à l'assiette » et « stop au gaspillage alimentaire » en milieux scolaires et accueils de loisirs : suivi des animateurs et établissements bénéficiaires, organisation des transports pour des visites de fermes locales, valorisation et bilan des actions pédagogiques.
 - Développer des ateliers de sensibilisation à destination du grand public type défis « familles à alimentation positive ».

Objectif opérationnel 3 : L'accompagnement des communes et citoyens vers des pratiques « zéro pesticide » et la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

- a) Zéro pesticide :
- Suivi de la mise en œuvre des Plans de Désherbage Communaux, organisation de journées techniques à destination des élus et des agents espaces verts, appui à la communication auprès des administrés.
 - Pilotage d'une opération annuelle « nettoyage de printemps » : journée citoyenne co-organisée avec les communes volontaires.
 - Formation des jardiniers amateurs : ateliers gratuits grand public sur les techniques de jardinage agro-écologiques : communication, gestion des inscriptions, logistique/lieux de formation, suivi des prestataires, bilan de l'opération.
- b) Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) :
- Ambrosie : sensibilisation, communication, animation du réseau des référents communaux.
 - Frelons asiatiques : sensibilisation, communication, partenariat avec les Groupements de Défense Sanitaire (GDS) pour la destruction des nids.
 - Moustique tigre : sensibilisation, communication.

Profil du candidat :

Savoir-faire :

- Expérience en agriculture/agronomie
- Bonnes connaissances des collectivités territoriales et des institutions agricoles
- Aptitude à la conduite de projet
- Aptitude à la sensibilisation et à la vulgarisation des missions opérationnelles citées
- Animation de réunions et de partenariats
- Capacités rédactionnelles
- Ingénierie financière

Savoir-être:

- Qualités relationnelles : goût pour le travail en équipe et en transversalité
- Faire preuve d'initiative et d'anticipation
- Autonomie
- Capacité d'organisation et d'adaptation, gestion des priorités
- Dynamisme et disponibilité

Prérequis :

- Bac + 5 agriculture / agronomie, aménagement du territoire, ou équivalent – Bac +3 agriculture / agronomie et 3 à 5 ans d'expériences professionnelles similaire
- Maîtrise des outils bureautiques
- Permis B exigé

Rémunération :

- Rémunération sur grille indiciaire agent catégorie A + régime indemnitaire (RIFSEEP)
- Tickets restaurant, participation mutuelle santé et prévoyance maintien de salaire
- Poste à 37h30 avec 15 jours de RTT
- Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).
- Résidence administrative : Saint Donat sur l'Herbasse (26 260), Domaine de Champos
- Renseignements sur le poste : Julien CHAPIER, directeur Environnement
- Renseignements administratifs : Catherine CHIRON, assistance aux ressources humaines

Poste à pourvoir : à compter du **8 Février 2021**

Date limite de dépôt des candidatures : **24 janvier 2021**

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur :

c.chiron@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, BP 103 –07305 TOURNON/RHONE Cédex